

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Daphnée Maheu](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a717730a3fa7b2d713ce658d>

Date d'obtention : 2021-03-22 21:34:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, nous devons rencontrer l'auteur du signalement. À l'aide de la trousse Sexto, nous lui faisons remplir la grille d'évaluation de l'incident. Nous rencontrons ensuite la victime, nous lui faisons remplir la grille d'évaluation de l'incident. Il est important de savoir si d'autres personnes sont impliquées (Pourrait avoir vu, reçu, partager, les photos/vidéos). Si oui, ils devront également remplir la grille d'incident. Suite à toutes ces rencontres, si nous constatons que l'investigateur aurait commis un acte impulsif, nous devons le rencontrer, lui faire remplir la grille d'incident ainsi que de lui confisquer l'appareil électronique sur lequel il a les photos/vidéos. On doit ensuite, communiquer avec le service de police. Par contre, s'il s'agit d'un acte malveillant, il est important de ne pas remplir la grille d'incident, mais plutôt d'expliquer à l'investigateur l'intervention qui sera faite, de lui confisquer l'appareil sur lequel il y a de la pornographie juvénile et on appelle tout de suite la police, qui prendra la relève.

Si aucune infraction criminelle n'a été commise, il est important de gérer la situation de façon interne, c'est-à-dire avec la direction de l'école. On doit s'assurer de l'intégrité physique et psychologique de l'élève en question.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de suivre les étapes de la trousse Sexto afin de bien faire l'intervention auprès des jeunes. De plus, il est important de voir tous les jeunes qui pourraient être impliqués afin de ce faire une thèse plus éclairée de la situation. Il est important de limiter la propagation, donc d'intervenir de façon efficace et rapide et d'orienter vers les bonnes ressources dans le cas où la situation ne se passerait pas dans le cadre scolaire. Il est très important de rassurer le ou la jeune victime.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, je crois que c'est de parler avec le jeune investigateur. Il est important de vérifier s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant et par la suite, d'adopter la bonne méthode d'intervention, selon ce que nous constatons avec les réponses obtenus de tous les personnes impliquées.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

